

Le diagnostic « hygiène alimentaire »

Fiche R14

► Hygiène alimentaire

▶ Objectif

Bénéficiaire

l'alimentaire.

Moderniser et mettre en conformité l'outil de production.



© Leah-Anne Thompson - Fotolia.com

▶ Description de la prestation

• La réalisation d'un état des lieux comparatif entre la situation constatée du local de production et les exigences réglementaires appliquées à l'activité de l'entreprise.

Entreprise artisanale dans une activité des métiers de

• Les préconisations pour satisfaire les obligations réglementaires et/ou pour permettre le développement de l'entreprise.

À l'issue de la prestation, un rapport reprenant l'état des lieux et les préconisations est remis au chef d'entreprise pour application.

Contacts

Pôle Qualité Hygiène Sécurité Environnement

05 61 10 47 45 mcgarbay@cm-toulouse.fr

www.cm-toulouse.fr

▶ Modalités pratiques

Sur rendez-vous en entreprise.

Coût de la prestation

300 € (gratuit dans le cadre d'une transmission d'entreprise accompagnée par la CMA).

